

Questions orales

J'espère que nous arriverons à persuader le gouvernement fédéral de permettre l'établissement d'un tribunal de ce genre. Nous essayons de convaincre Ottawa qu'un tel tribunal peut fonctionner.

Je voudrais demander au ministre une fois de plus pourquoi il cherche à échapper à ses responsabilités politiques et choisit la voie de la confrontation devant les tribunaux?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, il me semble étrange que l'Alberta ait besoin d'un tribunal pour céder aux Lubicons des terres qui lui appartiennent déjà.

M. Penner: Dites-le à M. Getty!

M. McKnight: Il me semble étrange que le chef Ominayak n'accepte pas une décision exécutoire du tribunal s'il veut que ce système fonctionne. Il me semble également étrange que le gouvernement de l'Alberta n'ait pas pris contact avec moi, ne serait-ce qu'à titre tout à fait préliminaire, pour me permettre de comprendre en quoi consiste le système de médiation proposé.

Je crois que les mesures que nous avons prises sont conformes à notre engagement de sauvegarder de notre mieux le droit des Lubicons. Ayant cherché depuis 1984 à négocier des revendications qui remontent à 1940, nous n'avons d'autre choix que de demander aux tribunaux de trancher l'affaire.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LE PROJET DE LOI C-72—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Tout le monde sait qu'il y a beaucoup d'opposition dans le caucus conservateur en ce qui a trait au projet de loi C-72. En février, le vice-premier ministre du Canada a indiqué que le gouvernement accepterait quelques amendements mineurs, mais hier les députés conservateurs ont produit 25 amendements. Leur objectif est évident, c'est détruire ce projet de loi, pas l'améliorer. Le premier ministre du Canada est-il d'accord, oui ou non?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le projet de loi C-72 passe et que les principes contenus dans le projet de loi soient acceptés par la Chambre. Qu'il y ait des amendements proposés de nature à améliorer le projet de loi, je trouve cela tout à fait normal. C'est pour cela que nous avons des instruments parlementaires comme des comités pour améliorer, dans la mesure du possible, des projets de loi. Alors, je pense que je peux mentionner que nous constituons le premier gouvernement depuis 1969 qui a apporté des améliorations à la Loi sur les langues officielles. Je pense que c'est tout au crédit du gouvernement et du Parlement actuel!

[Traduction]

L'ADOPTION DE LA MESURE—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré à l'extérieur de la Chambre en

mars que l'adoption de ce projet de loi était prioritaire à ses yeux. Chacun ici à la Chambre, qu'il soit conservateur, libéral ou néo-démocrate, sait pertinemment que le fait de proposer 25 amendements à un projet de loi, quelle que soit leur valeur, a pour effet de détruire la mesure et non pas simplement de l'améliorer.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Le premier ministre sait que le gouvernement prévoit des projets de loi sur l'Accord du lac Meech, le commerce extérieur, les conflits d'intérêts et sur bon nombre d'autres questions importantes. Alors comment pourra-t-il respecter son engagement de faire adopter en priorité cette importante mesure législative sur les langues tout en réglant le cas de 25 amendements?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la dichotomie est fort intéressante. Lorsque les conservateurs proposent des amendements à un projet de loi c'est pour le détruire et lorsque le NPD le fait c'est pour l'améliorer!

Des voix: Bravo!

● (1430)

M. Mulroney: Monsieur le Président, nous avons des mesures législatives importantes à faire adopter. Le projet de loi C-72 est du nombre. Je n'ai pas vu les amendements proposés.

Une voix: Vous devriez les examiner.

M. Mulroney: Nous allons le faire s'ils sont de nature à améliorer le projet de loi.

Le bilinguisme est un noble idéal. Il importe de le promouvoir et toute notre force de persuasion est nécessaire pour convaincre les Canadiens de sa valeur.

Sur cette question critique et délicate, nous devons éviter tout esprit partisan et toute brutalité. Nous tentons de proposer une mesure législative que, je l'espère, mon honorable ami pourra approuver, soutenir et acclamer.

Pour ce qui est d'autres mesures, le libre-échange et l'accord du lac Meech sont prioritaires, tout comme le projet C-72. Nous espérons pouvoir étudier la question de l'avortement. Nous avons une série de questions importantes à régler, notamment celle de la réforme fiscale. Cela dit, j'espère que nous pouvons compter sur l'entière collaboration du chef du NPD et de ses collègues.

LE NOMBRE D'AMENDEMENTS PRÉSENTÉS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre sait très bien que nous avons coopéré sur des questions du même ordre, comme l'accord du lac Meech. C'est pour cela que nous n'avons présenté que trois amendements. De ce côté de la Chambre nous avons accepté le projet de loi en question, le C-72. C'est l'autre côté de la Chambre qui retarde.